

SESSION PLÉNIÈRE
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012

À BORDEAUX
LE LUNDI 19 DÉCEMBRE 2012
À 9 H 00

INTERVENTION DE PHILIPPE MADRELLE
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Mes Chers Collègues,

Nous sommes réunis dans cet hémicycle comme le prévoit notre calendrier afin de voter le Budget Primitif de l'année 2012.

Au mois d'octobre dernier, à l'occasion de notre dernière décision modificative budgétaire 2011, je vous avais exprimé mes plus vives inquiétudes, dans un climat économique et social toujours plus dégradé.

Force est de constater que les choses ne se sont pas améliorées. Pis ! La crise qui n'en finit pas a été l'occasion de promettre récession et privations, à l'immense majorité des Français et tout particulièrement à ceux d'entre nos compatriotes qui ont déjà beaucoup de mal à joindre les deux bouts !

Faut-il ici rappeler que dans notre pays, 8 millions 170 000 personnes dont des familles avec des enfants vivent au-dessous du seuil de pauvreté ?

Quand l'actualité fait la «une» quasiment tous les jours avec les débats autour du sauvetage de l'euro, des risques qui pèsent sur la notation de la France, la réalité, hors de la virtualité des cours de la Bourse, est sans doute trop douloureuse pour mériter un traitement médiatique aigu.

Quand le chômage passe la barre des 10 %, plus de 9 % en Gironde, que l'avenir des services publics est toujours plus menacé, le secteur de la santé est sinistré, quand sont annoncées des hausses du gaz ou des matières premières, comment ne pas être angoissé ?

Comment ne pas être révolté aussi de voir l'Élysée et Matignon tenter en permanence de dresser les Français les uns contre les autres, ne cesser de montrer du doigt les fonctionnaires, et proférer des menaces contre le système de protection sociale ?

Comment ne pas être meurtri, dans le pays des Droits de l'Homme, d'entendre quasiment chaque jour brandir la menace de l'étranger, alors qu'une immense majorité de Français est, aujourd'hui, favorable au vote des personnes d'origine étrangère, travaillant et résidant en France depuis de longues années, aux élections locales ?

Cette stratégie des grosses ficelles ne voile pas les réelles préoccupations de nos compatriotes : le pouvoir d'achat, le logement, l'avenir de leurs enfants ; autant de questions auxquelles aucune réponse n'est apportée.

Il faut, Mes Chers Collègues, avec courage, et quelle que soit la place que vous occupiez dans cet hémicycle, vous en conviendrez, beaucoup de courage, pour faire comprendre que nous, dans nos engagements d'élus locaux, nous nous efforçons de faire tout ce qui est possible justement pour que nos concitoyens qui nous ont élus, ne finissent pas par désespérer des pouvoirs publics, de ceux qui nous gouvernent.

Je vous le disais déjà en octobre, notre institution, le Conseil Général est souvent le dernier rempart contre l'ultime précarité et doit en permanence lutter contre la détresse en subissant de plein fouet les désengagements de l'État.

Il n'est pas neutre de souligner une nouvelle fois que plus de 31 000 Girondins perçoivent le RSA et que les demandes d'aide alimentaire ne cessent d'augmenter pour atteindre, cette année, le nombre éloquent de 45 000.

Ce sont plus de 1000 personnes, ici, en Gironde, qui sombreraient dans la plus grave précarité si nous n'exercions aucune solidarité départementale et locale... Et rien n'indique que les prochains mois verront baisser ces chiffres très inquiétants.

Pas de baisse à l'horizon d'autant qu'à l'heure où nous nous retrouvons, la Commission Européenne n'est pas revenue sur sa décision de diminuer, dès 2012, de façon drastique, les aides apportées aux associations d'aide aux plus démunis.

La pauvreté, ce redoutable fléau que l'hiver met cruellement en lumière, n'épargne, vous le savez aussi bien que moi, Mes Chers Collègues, aucun de nos territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux.

Dire que la préparation de notre Budget Primitif 2012 s'est déroulée dans des conditions chaotiques n'est pas un euphémisme puisqu'à quelques jours de l'édition de notre projet, le Gouvernement a annoncé sa volonté de réduire encore ses dotations aux collectivités territoriales de 200 millions d'euros.

Cette attitude nous a contraints à revoir notre Dotation Globale de Fonctionnement à la baisse alors même que certaines données qui nous ont été transmises sur la réforme de la fiscalité locale, font peser de lourdes menaces sur nos perspectives budgétaires.

Pour autant, il n'est pas question de nous laisser détourner de notre feuille de route et l'objectif qui vous a été présenté en octobre dernier, lors du débat sur les orientations budgétaires, reste inchangé : il s'agit pour nous de tout mettre en œuvre pour maintenir un niveau d'investissement satisfaisant.

Nous devons non seulement lancer ou poursuivre sans attendre les projets nécessaires à la modernisation de la Gironde et à l'amélioration du quotidien des Girondins mais aussi parce qu'ils constituent un levier économique dont nos territoires ont largement besoin.

C'est pourquoi, face à la dégradation de nos marges de manœuvre qui contraint plus que jamais nos recettes, nous avons pris des mesures de régulation de nos dépenses de fonctionnement afin de garantir un niveau d'épargne suffisant et dans cet objectif d'optimiser notre capacité d'investissement.

Sans entrer dans le détail des chiffres, notre Collègue Jean-Marie DARMIAN le fera tout à l'heure, vous me permettrez à présent de m'arrêter sur les points forts de ce Budget Primitif qui vous est proposé à hauteur de 1 milliard 547 millions d'euros.

Naturellement, comme je viens de l'évoquer, notre Budget reste marqué par une succession ininterrompue de réductions de recettes très pénalisantes.

A titre d'exemples significatifs, après la suppression de la Taxe Professionnelle, dès 2010, avec la réduction de la Dotation Globale de Fonctionnement, ce sont aujourd'hui la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises et la Taxe sur les Contrats d'Assurance qui ont été revus à la baisse par les services fiscaux.

A eux deux, ces modifications enregistrent une diminution de l'ordre de 21 millions d'euros par rapport à la notification faite pour le vote des taux en avril 2011.

Là où le Projet de Loi de Finances pour 2012, prévoyait une DGF abondée de 64 millions d'euros, permettant de faire face à la hausse de la population et de renforcer la péréquation, il nous faudra en réalité assumer une perte de 1 million 130 000 euros sur cette prévision, au regard du désormais fameux et très contestable plan anti-déficit.

C'est encore une fois aux collectivités locales que l'État fait payer ses propres manquements !

Pour être précis, du seul fait des mesures récentes, non concertées et non prévisibles, notre Budget 2012 se voit amputer de près de 4 millions d'euros, soit non loin de deux points de fiscalité.

Nous naviguons plus que jamais à vue, entre des ressources qui se réduisent comme peau de chagrin et un pouvoir fiscal purement et simplement laminé, le tout sur fond de «*crise sociale qui met nos collectivités en première ligne*» et je cite là les propos de Claudy Lebreton, le Président de l'Assemblée des Départements de France, très alarmiste, nous le comprenons lors du dernier Congrès de l'ADF, en octobre, à Besançon.

Seuls les droits de mutation sur les transactions immobilières apportent un vrai dynamisme mais encore une fois, il ne faut pas spéculer sur cette ressource exceptionnelle car le marché immobilier peut vaciller à tout moment, sous les effets de la crise et des mesures gouvernementales telle que la taxation des plus-values.

Dans ce contexte des plus délicats et malgré leur maîtrise, nos dépenses de fonctionnement augmentent de 5,1 %, fortement marquées par les dépenses contraintes.

A cet égard, et sans que cela ne nous étonne, la Solidarité, représentant 57 % des dépenses totales, soit 699 millions d'euros, connaît à elle seule une progression de plus de 5 %.

Les trois allocations nationales individuelles de solidarité continuent à peser très lourd, situation qui pourrait s'aggraver compte tenu du contexte économique et social. Il faut nous y préparer.

Je souhaite, cette année encore, aborder un domaine lourd pour les finances du Conseil Général : notre participation au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Un rapport spécifique est inscrit à l'ordre du jour de cette session pour expliquer en détail notre contribution départementale qui s'élèvera, pour l'année 2012, à près de 84 millions d'euros contre 82 millions, l'an passé.

Cet effort place la Gironde au douzième rang des départements de France, très au-dessus de la moyenne nationale.

Pour ne prendre qu'un exemple clair et précis, alors que nous avons contenu la progression de nos dépenses de personnels à 1,9 %, notre participation au budget du SDIS, elle, connaît une hausse de 2,5 %.

Au rang de nos dépenses de fonctionnement pour lesquelles le niveau de service public est modulable, vous aurez constaté les efforts que nous avons consentis sur plusieurs fronts.

C'est le cas de nos routes départementales, des dotations réservées aux Collèges, de la lecture publique ou encore des transports.

S'agissant des transports et de notre politique favorisant la mobilité, comme vous le savez, 2012 verra entrer en vigueur la tarification unique. Il s'agit bien de favoriser l'usage des transports en commun, dans l'état d'esprit de mise en œuvre de notre politique de développement durable.

Plus de 56 millions sont réservés aux transports, ce qui représente une hausse de plus de 6 % par rapport à 2011.

Nos Collèges, et nous y accordons une attention de tous les instants, bénéficieront d'une dotation de fonctionnement de 24 millions 600 000 euros, soit une augmentation de 2,4 %.

Les routes départementales, incluant le fonctionnement du parc routier, se verront attribuer une enveloppe du même niveau que l'an passé, à hauteur de plus de 17 millions d'euros.

S'agissant de nos actions volontaristes que nous avons dû contenir en 2011, nous consentirons, cette année, un effort notable.

C'est le cas du secteur associatif déjà victime des coupes sombres de l'État et de l'Europe, car nous ne voulons pas voir sacrifier sur l'autel de la récession, celles et ceux qui tiennent un rôle majeur en matière de cohésion sociale, de lien intergénérationnel et de dynamisme local.

Il en va de même du secteur agricole et viticole, l'un et l'autre victimes de la crise, le premier de la sécheresse exceptionnelle en 2011 et l'autre, nous le savons, d'une carence de commercialisation dont j'ai déjà parlé devant vous. L'installation des Conférences vitivinicole et de l'élevage girondin doivent, dans la concertation, avec les professionnels et les partenaires concernés, nous permettre de gagner en efficacité.

Notre soutien au milieu agricole, avec 2 millions 200 000 euros, traduit un effort de plus de 19 %, destiné en particulier aux filières viticoles, agricoles, d'élevage mais aussi forestières.

Pour être complet, l'appui au mouvement sportif profite d'une augmentation de plus de 6 %, avec 5 millions 200 000 euros qui nous permettent d'accroître les aides aux clubs sportifs, l'animation des territoires et fonctionnement des comités.

L'insertion des jeunes en difficulté comme les aides aux collégiens et étudiants enregistrent un effort plus que notable, plus 10 % et, enfin, le soutien aux activités culturelles, environnementales et relatif aux projets européens a été maintenu.

Je l'évoquais il y a quelques instants, s'agissant des dépenses de personnel, nous avons réussi à limiter leur majoration à 1,9 % ce qui représente une somme d'un peu plus de 201 millions d'euros.

Toutes les autres dépenses, gestion du patrimoine et des bâtiments, moyens généraux, parc auto, questure et communication, nous avons décidé de les diminuer, ce qui représente une baisse totale de 4,3 %.

Nos dépenses de fonctionnement totalisent donc un volume de 1 milliard 217 millions 650 000 euros, affichant une hausse de 5,1 %, contenue au-dessous de l'évolution des recettes, soit 5,5 %.

C'est cette situation particulière qui nous permet d'éviter l'effet de ciseau et de renforcer notre épargne qui passe de 85 millions 600 000 euros en 2011, à 95 millions pour l'année 2012.

Cette capacité d'épargne est aussi la juste traduction de la bonne gestion que j'ai toujours souhaité voir appliquée, consistant notamment à ne pas dépasser les deux tiers du financement des investissements par l'emprunt.

Je le disais en ouverture de cette session, malgré des recettes qui se réduisent ou sont inadaptées, les transferts étant toujours aussi mal compensés, nous avons l'objectif de favoriser les investissements.

Dois-je souligner que la charge nette des transferts de compétences atteindra, en 2012, 167 millions d'euros ?

Pour parvenir à maintenir le cap de nos investissements, la hausse raisonnée du recours à l'emprunt et l'accentuation là aussi réfléchie de la pression fiscale - la seule taxe sur le foncier bâti étant concernée - nous sont nécessaires.

Naturellement, si le niveau des droits de mutation se révélait meilleur que prévu, nous réduirions alors notre programme d'emprunt en 2012.

Nos investissements qui représentent un volume de 285 millions d'euros contre un peu plus de 270 millions, l'an passé, doivent d'abord nous permettre de poursuivre les projets locaux déjà lancés, l'entretien et la rénovation des collèges et d'améliorer la sécurité routière.

L'enjeu est aussi de donner la priorité à des opérations exceptionnelles mais dont l'intérêt n'échappera à personne : le financement girondin à la LGV, *Solidarité 2013* et *Gironde Numérique*.

Je dois souligner ainsi que les appels de fonds au titre de la LGV sont particulièrement concentrés sur les trois années à venir, avec près de 35 millions pour le seul exercice 2012.

En dehors de ces actions d'exception, quatre politiques publiques vont mobiliser nos crédits dédiés à subventionner l'investissement local.

L'aménagement, l'équipement du territoire et la coopération interinstitutionnelle, forts de 17 millions 700 000 euros incluent, entre autres, notre participation à Gironde Numérique pour la montée en débit mais aussi les projets européens, les travaux du Grand Port Maritime de Bordeaux et l'aide aux communes avec le FDAEC.

Pour conforter notre soutien aux communes, hors FDAEC, je soulignerai la mise en place du coefficient de solidarité pour tous les investissements des entités communales que nous aidons et qui en ont le plus besoin... et je veux, là, remercier Bernard Dussaut, notre Premier Vice-Président qui a beaucoup travaillé sur ce sujet.

La protection et la valorisation de l'environnement, fortes de près de 16 millions d'euros, englobent nos politiques liées à l'eau et à l'assainissement, aux espaces naturels sensibles et à la gestion des paysages.

Au volet de *la solidarité, de l'autonomie, des actions sociales et de santé*, avec près de 16 millions d'euros, nous entendons impulser la création ou la modernisation des établissements accueillant des personnes âgées, handicapées ou des enfants.

Enfin, notre politique liée à *la cohésion, la vie sociale et l'épanouissement*, représente près de 16 millions d'euros dont 1 million 800 000 euros au titre du logement.

S'agissant des opérations relevant du patrimoine de notre Collectivité, en très légère hausse, elles mobiliseront 171 millions 400 000 euros.

Le Projet Solidarité 2013 y est inclus et il verra le jour grâce à un ambitieux et original contrat de partenariat public-privé.

Les Collèges demeurent, à ce chapitre, notre priorité avec 57 millions 700 000 euros qui permettront, en particulier, leur restructuration et leur équipement.

Je signalerai que, dans le cadre de notre programme prévisionnel, nous livrerons en 2012 les Collèges Saint-André de Bordeaux, Jules Chambrelent d'Hourtin, le tout nouvel établissement de Bruges mais aussi les gymnases des Collèges Monséjour, à Bordeaux et Noës, à Pessac.

Nos infrastructures occuperont aussi une part prépondérante, avec 45 millions 500 000 euros finançant notamment notre programme prévisionnel d'investissement routier.

Enfin, se poursuivront des chantiers à l'Hôtel du Département et à l'Immeuble Gironde tandis que seront construits des Centres Routiers Départementaux et que débutera la rénovation de la Croix du Palais.

Au-delà des aspects budgétaires, il est évident que nous poursuivrons nos politiques dans le cadre de l'Agenda 21 -et, en ce sens, notre démarche exemplaire nous a valu une nouvelle fois, en 2011, les Rubans du Développement Durable remis au Sénat - mais aussi nos actions incluses dans le Plan Climat Énergie.

Enfin, le projet de co-construction à long terme, lancé en 2011, mobilisant les acteurs locaux, et qui prend forme à travers notre politique d'animation inter-SCOT, devra passer à une phase active. Seize démarches de cette nature seulement ont été lancées en France. Là aussi, nous avons un temps d'avance.

Mes Chers Collègues, j'en terminerai en disant que la trêve de Noël et du Nouvel An est la bienvenue au moment où s'achève une année si lourde, si dure.

Aujourd'hui, la France est affaiblie, elle est divisée, accablée d'injustices. Voilà pourquoi je voudrais que les Français identifient le chemin de l'espoir et d'un nouveau départ.

Bonnes fêtes quand même à vous tous !

Philippe MADRELLE